



DÉPARTEMENT DU TARN
CANTON ALBI 2

MAIRIE DE ROUFFIAC

Envoyé en préfecture le 25/08/2026

Reçu en préfecture le 25/08/2026

Publié le 25/08/2026

ID : 081-218102325-20260825-24A2026-AI



ARRETÉ N° 24-2026

Arrêté de voirie

Le Maire de ROUFFIAC,

- Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
- Vu le Code des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R 1^{er}, R 27, R 44 ; R 225 et R 225/1 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1^{er}, huitième partie « signalisation temporaire », approuvée par arrêté interministériel du 15 juillet 1974, et notamment les articles 128 et 133 de ladite instruction ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1^{er}, 3^{ème} partie « intersections et régime de priorité », approuvée par arrêté interministériel du 26 juillet 1974 ;
- Considérant qu'à l'occasion d'une animation musicale et festive au BAR'OUFF, situé rues des Tilleuls, des incidents ou des accidents pourraient s'y produire si la circulation et le stationnement n'y étaient pas règlementés.

ARRETÉ

Article 1^{er} : Pour la sécurité des personnes, la circulation sera interdite (route barrée) du **samedi 5 septembre 17 h 30 au dimanche 6 septembre 6 h**, rue des Platanes et rue des Tilleuls en raison de l'animation organisée par l'Association BAR'OUFF.

Article 2 : La signalisation routière sera prise en charge par la Commune de ROUFFIAC.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions règlementaires seront constatées par procès-verbaux.

Article 4 : Monsieur le Maire de la commune, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie d'ALBI, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Copie SDIS du Tarn

Fait à ROUFFIAC, le 25 aout 2026

Le Maire

M. TREBOSC



Heures d'ouverture au public : mardi : 9h-12h jeudi : 14h-17h vendredi : 14h-17h

☎ : 05 63 54 22 92 E-mail : mairie@rouffiac81.fr